



**HAL**  
open science

## Ne pas oublier l'avortement : parcours avec La Condition foetale

Madeleine Akrich

► **To cite this version:**

Madeleine Akrich. Ne pas oublier l'avortement : parcours avec La Condition foetale. Travail, genre et sociétés, 2006, 15, pp.163-168. halshs-00174694

**HAL Id: halshs-00174694**

**<https://shs.hal.science/halshs-00174694v1>**

Submitted on 25 Sep 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Ne pas oublier l'avortement : parcours avec la « Condition Fœtale »**

Madeleine Akrich

L'audace, l'originalité, l'imagination théorique, la recherche permanente de la rigueur... tels sont les premiers traits qui s'imposent au lecteur de la « Condition fœtale » : sur un sujet abondamment – mais peut-être trop uniformément – traité, Luc Boltanski réussit à nous surprendre, nous faire réfléchir, nous émouvoir aussi. Son parti-pris de départ – se tenir éloigné au moins provisoirement des combats féministes et des débats contemporains – les décalages qu'il introduit en s'appuyant sur des auteurs ou des concepts « externes » sont autant d'éléments qui permettent de renouveler le regard porté sur l'avortement, traité comme un objet sociologique « ordinaire ».

La « Condition fœtale » est un livre à la fois limpide – le raisonnement général se déroule avec une grande clarté devant nos yeux – et difficile à saisir du fait des entrelacements constants opérés entre la trame principale et un ensemble de motifs importés des ouvrages précédents de l'auteur voire développés par anticipation des réactions du lecteur... lequel se trouve en quelque sorte pris au piège de la toile ainsi tissée. « Séduit », au sens premier, emmené à l'écart, il se sent parfois privé de ses repères, paralysé par l'alternative qui se présente à lui : suivre Luc Boltanski, et s'y perdre, non sans délices ; s'arrimer solidement à son port d'attache, mais méconnaître l'univers qui s'ouvre devant lui.

Dans la suite, je vais reprendre les grandes lignes de l'argumentation, tant il me semble nécessaire de s'appuyer sur l'argument lui-même pour être capable de l'interroger : on l'aura compris, des deux partis proposés plus haut, j'ai privilégié le premier. Le livre est composé de trois parties bien distinctes, entre lesquelles le point de vue adopté diffère profondément. Je me propose d'en examiner successivement le contenu et ce faisant, de reprendre les interrogations qu'elles suscitent en moi. Puis je reviendrais sur l'argument d'ensemble et la manière dont ces différentes parties sont articulées.

Une hypothèse forte organise la première partie : on ne peut comprendre l'avortement que comme l'un des éléments constitutifs d'une grammaire de l'engendrement. La question de l'engendrement est elle-même abordée sous l'angle des conditions qui permettent à des êtres nouveaux de prendre place auprès des humains déjà là : qu'est-ce qui les, nous, définit en tant qu'humains ? La reconnaissance de l'indépassable singularité de chaque être, nous répond Luc Boltanski. Cette singularité n'est pas donnée d'emblée, elle a à être instituée à chaque venue au monde d'un être humain, arrachée en quelque sorte à la prodigalité de la nature qui offre la possibilité d'une « production en série » d'êtres non différenciés. L'avortement, comme potentialité, se présente alors comme la condition qui permet de distinguer entre ces êtres non différenciés et des êtres humains singularisés, de rendre opérante la distinction entre ceux qui sont uniquement engendrés par la chair

et ceux qui sont symboliquement confirmés par la parole. Reste que si cette seule condition suffisait à rendre compte de l'engendrement, alors l'avortement devrait être reconnu, ritualisé, public ; or l'anthropologie mobilisée par Boltanski l'assure, il n'en est rien : partout l'avortement semble dans une situation paradoxale, connu de tous mais caché, réprouvé mais peu réprimé, flottant dans un espace indéterminé entre l'officiel et l'officieux. C'est qu'existe une autre condition à l'engendrement qui rend problématique l'avortement, une condition de non-discrimination : un être engendré par la chair ne peut subir un sort qui serait jugé inacceptable pour un être confirmé par la parole. On le voit : Luc Boltanski réussit une sorte de tour de force en établissant en toute généralité le statut paradoxal et potentiellement conflictuel de l'avortement sans faire référence aux débats contemporains et en particulier à la rhétorique « pro-life ». Il reste que la clé de voûte qui permet de faire tenir cet édifice anthropologique est loin d'être claire pour moi. L'idée de la singularisation est d'une certaine manière de sens commun ; mais en quoi cependant cette singularisation se trouve-t-elle effectuée autrement que d'une manière quasi-tautologique par le non-recours à l'avortement des géniteurs ? N'est-elle pas aussi, et peut-être même avant tout, l'effet d'un ensemble de pratiques, de rituels, de dispositifs agissant tout au long de la vie ? Quel est le rapport entre une singularisation pensée comme unicité absolue qui rend sans prix chaque vie humaine et une singularisation pensée comme condition de la multiplicité des appartenances (p. 63) ? C'est faire peu de cas du caractère « incorporé » de l'existence humaine : Michel Tournier défendait dans les *Météores* l'idée que même les deux corps en tous points identiques de vrais jumeaux sont singularisés par le simple fait qu'ils ne peuvent jamais occuper la même place au même moment.

Comme on vient de le voir, la première partie aboutit à l'idée que l'engendrement se trouve pris dans un système de contraintes contradictoires, la tension étant affaiblie par des arrangements qui reposent sur une forme de dissociation entre sexualité et engendrement et substituent à l'alternative confirmer / ne pas confirmer par la parole, une autre sorte d'alternative : ne pas engendrer / engendrer dans des conditions telles qu'elles instituent de fait l'être ainsi conçu comme un être singulier.

Ces arrangements, dont l'analyse occupe la seconde partie, représentent ce par quoi cette grammaire très générale, détachée des contingences historiques, se trouve plongée dans un espace géographique et temporel spécifié. Parmi les quatre types d'arrangements repérables dans les sociétés occidentales depuis le Moyen Age et définis par l'instance sur l'autorité de laquelle ils s'appuient – Dieu, la parenté-lignée-maison, l'Etat-nation industriel, et le projet - le dernier, forme contemporaine la plus répandue, fait l'objet d'une investigation plus poussée : il y apparaît à la fois comme une extension dans le domaine privé de la cité par projet dont le modèle a été développé dans « Le nouvel esprit du capitalisme », et comme une sorte d'antidote à la fragmentation et l'opportunisme qu'implique cette cité par projet, statut paradoxal qui n'est pas d'ailleurs sans susciter quelque interrogation du lecteur. Quoi qu'il en soit, par le projet parental, un homme et une femme s'engagent l'un vis à vis de l'autre dans l'objectif de faire un enfant : cet engagement n'est pas illimité dans le temps, mais s'inscrit dans une durée suffisamment longue pour que la perspective

du développement et de l'éducation d'un enfant puisse prendre un sens. Dans cette optique, l'avortement apparaît pour l'essentiel comme un échec de ce « projet parental », ce qui permet de rendre compte à la fois des explications avancées par les femmes et de la persistance de l'avortement comme pratique dans un monde où l'accessibilité de la contraception devrait théoriquement conduire à sa marginalisation.

La dépénalisation et/ou la légalisation de l'avortement constitue une autre caractéristique contemporaine forte, en rupture avec les hypothèses de départ, car contribuant à faire sortir de l'ombre cette pratique : comment alors empêcher que la « mise en visibilité » de l'avortement ne crée la possibilité d'un rapprochement fâcheux entre les deux contraintes de l'engendrement que le statut caché de l'avortement avait précisément pour conséquence de laisser bien séparées ? A cette question, Boltanski répond en mettant en avant le constructivisme comme technologie sociale, utilisée par les acteurs, et permettant que soient séparés tant au niveau des discours qu'à celui des pratiques deux fœtus, le fœtus authentique vers lequel tend le projet parental, et le fœtus tumoral, prolifération cellulaire sans objet dont l'avortement peut libérer la femme. Autrement dit, au statut ambivalent de l'avortement, qui servait de démarcateur à notre commune humanité, se substitue celui du fœtus, transformation à laquelle le titre de l'ouvrage fait référence.

Toute cette partie dont je n'ai fait qu'esquisser le contenu est extrêmement éclairante : elle informe le regard que tout un chacun peut porter sur les événements du quotidien et affute nos capacités d'analyse et d'observation. Insistons peut-être sur l'hétérogénéité, voulue sûrement par l'auteur, entre ces deux premières parties : alors que la première se propose de nous fournir une loi de fonctionnement qui permette d'assigner des causes et de prévoir des effets, la seconde renvoie la question des causes à l'extérieur et se concentre sur les outils de la description ; de ce fait, elle donne au lecteur une plus grande liberté, elle ouvre des perspectives là où l'autre s'employait à les verrouiller.

Dernier pan de l'ouvrage, la description de l'expérience de l'avortement pour les femmes, et partant de là de l'expérience de la grossesse, programme pour la réalisation duquel Luc Boltanski se saisit notamment de concepts empruntés à Michel Henry afin de développer un cadre d'analyse spécifique. En effet, il constate rapidement que les catégories développées dans les parties précédentes sont inopérantes pour rendre compte de l'expérience des femmes. Et ici, comme en d'autres endroits, il faut saluer la « passivité » de l'analyste qui se laisse prendre par son objet plutôt que de le corseter dans un cadre tout prêt : il y a là quelque chose qui force la sympathie d'autant que, nous y reviendrons, l'analyse se montre effectivement toute imprégnée de son objet, le déployant avec une délicatesse remarquable. En même temps, l'ensemble produit un effet étrange : la grammaire de l'engendrement nous envoyait dans une direction toute différente où la « volonté de maîtrise » pour reprendre une expression du livre était patente ; l'empilement des parties qui font se succéder des niveaux de généralité décroissants pouvait accréditer cette thèse. Et pourtant il semble qu'il n'en soit rien : sous des dehors « classiques » pour reprendre un qualificatif de l'auteur, l'objet produit est d'une texture

inhabituelle, en quelque sorte décentré de lui-même. Il exhale une certaine mélancolie, peut-être celle de la totalité perdue.

Les récits, retravaillés par les concepts de Michel Henry, donnent à voir une grossesse définie par une alternance entre deux états : le premier, dans lequel l'auto-affection de la chair prend le dessus, se conçoit dans une sorte d'adhérence de soi à soi, sans distance critique ou réflexive – dans cette configuration, la « chora » désigne la modalité par laquelle la chair s'auto-affecte dans l'expérience de la grossesse : il n'y a pas de position d'extériorité possible. Le second état est marqué à l'inverse par le décollement de soi vis à vis de soi-même : la chair disparaît en tant que modalité privilégiée d'expérience alors que se produit un dédoublement ; le corps émerge, comme topos, c'est-à-dire comme un lieu séparé et englobant quelque chose qui lui est étranger, et le « je » se constitue dans cette relation d'extériorité à soi-même et à son corps. Ce résumé sec ne rend pas justice au texte qui, par sa puissance évocatrice, suscite un véritable émoi, une jubilation esthétique un peu de même nature que celle provoquée par un texte poétique : il faut trouver les mots, les concepts pour parler de ce qui ne se parle pas directement, sans être dans la paraphrase des récits. Ici, les signifiants eux-mêmes et la manière dont ils sont agencés les uns par rapport aux autres sont constitutifs du sens. Par exemple, le terme « chora » qui ne me semble renvoyer à rien de très palpable dans notre mode d'existence ordinaire : il en vient à désigner pour autrui, ou plus exactement à tenir lieu de ce qui, précisément, est indésignable du point de vue du sujet, du « je ».

A la volonté de la chair et la volonté de maîtrise auxquelles correspondent ces deux états, s'ajoute la volonté de légitimation qui se trouve activée à chaque fois que la femme se trouve mise en position de s'expliquer sur ses choix. L'analyse proposée mérite qu'on s'y arrête : les femmes, nous a dit l'auteur, ne manifestent pas de culpabilité ; elles produisent une description des motifs qui les montrent comme traversées par de multiples forces, agies plus qu'actrices. Le choix de l'avortement s'est fait parce qu'il n'y avait pas d'autre choix possible, en l'absence d'un projet parental crédible. Ce faisant, nous dit Boltanski, elles formulent un genre d'excuses, à l'égard de celui qui n'est pas né. Qu'est-ce qui permet de justifier l'idée que tout discours qui déploie ce recours aux forces extérieures comme motif de la décision est un discours d'excuse ? Dans quelle mesure les sociologues laissent-ils advenir la possibilité que nous soyons autre chose que ce qu'un certain modèle nous prescrit : des individus autonomes, rationnels, capables d'assumer et de justifier leurs actions ? Plus spécifiquement, qualifier ces récits d'excuses n'est-ce pas réintégrer la contrainte morale comme horizon obligé de tout avortement, alors même que les femmes sont supposés « ne pas situer par rapport au registre moral » ? Congruente avec cette interprétation, l'idée est exprimée que le recours effectué par ces récits à un ordre de causes nécessaires permet d'apaiser le conflit entre volonté de la chair et volonté de maîtrise lequel ... ne fait que retraduire la première contrainte d'engendrement – marquer la différence entre les êtres engendrés par la chair et ceux confirmés par la parole (p. 308). N'y a-t-il pas là la trace d'un questionnement, enfoui dans les méandres de l'argumentation, et qui pourrait se formuler de la manière suivante : « comment est-il possible que l'avortement « disparaisse » en tant

qu'expression du mal, fût-il un moindre mal, et dût-il être préservé dans sa forme légalisée ? »

Et là, soudain, un trouble m'envahit qui n'oblitére en rien d'ailleurs ce qui a pu être dit précédemment : s'il fallait en fait lire le livre dans un autre sens, en commençant par sa partie centrale, c'est-à-dire par la seule qui assume complètement son inscription temporelle ? On pourrait alors imaginer un argument qui se déroulerait différemment : il partirait de l'idée que pour faire des enfants, il est nécessaire de pouvoir s'inscrire dans ce qui est appelé une forme d'arrangement. Lorsque cette inscription n'est pas possible, un ensemble de possibilités se présentent, de la supposition d'enfant telle que décrite par Marcela Iacub par exemple (*L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*, Fayard, 2004) , à l'infanticide ou à l'avortement en passant par l'accouchement sous X, l'abandon etc. Chaque société se donne en l'occurrence une palette de solutions plus ou moins reconnues et acceptables. L'ambivalence de l'avortement, connu et caché, serait lié alors à ce qui le motive plutôt qu'à l'acte en lui-même : une transgression des conditions « nécessaires » permettant l'engendrement ; accréditant cette thèse, on remarquera que les suppositions d'enfants par exemple se trouvent prises dans un régime tout à fait comparable à celui de l'avortement : connues, pratiquées mais cachées, réprouvées mais peu réprimées etc. Pris dans cet ensemble de dispositifs qu'il conviendrait d'analyser conjointement, l'avortement perdrait alors de son exemplarité anthropologique.

Les deux contraintes d'engendrement apparaissent dans cette perspective comme une tentative de rationalisation/ retraduction de la tension morale liée à l'avortement telle qu'elle se manifeste dans notre société, compte-tenu en particulier de ce que nous savons sur le développement des fœtus : il n'est pas indifférent de ce point de vue que toute la troisième partie reste dans l'ambiguïté sur la dimension temporelle. Parle-t-on en toute généralité de l'expérience de la grossesse, ou s'agit-il d'une description ici et maintenant ? On voit apparaître dans les récits des objets très caractéristiques de notre époque, le test de grossesse, l'échographie etc. qui interviennent certainement sur la perception que peut avoir la femme de son état, mais le rôle de médiation de ces dispositifs n'est pas thématiquement dans l'analyse. Rien ne spécifie la volonté de la chair ou la volonté de maîtrise de ce point de vue ; bien au contraire, le choix même de l'expression « volonté de .. » principe agissant en quelque sorte détaché des contingences historiques, et de mots comme « topos » ou « chora » qui renvoient à une définition intemporelle du contexte tendent plutôt à orienter dans la direction d'une description universalisante, qui soit en concordance avec le point de vue développé dans la première partie. Quant à « l'observateur extérieur (à partir de la position duquel) peut être posée la question de la similitude entre les êtres par la chair et les êtres par la parole et par conséquent, celle de l'inégalité des traitements auxquels ils sont soumis » (p.86), comment symétriquement ne pas se demander à l'aide de quels instruments il mène son observation et repère les similitudes ? Faut-il alors voir dans la « Condition Fœtale » une manifestation du constructivisme à l'œuvre, analogue au travail des autres

acteurs tels que décrits dans le livre, proposant un repositionnement de l'avortement qui le laisse davantage à distance de la contraception et empêche son oubli ?

### Notice biographique

Madeleine Akrich, sociologue, directrice du Centre de Sociologie de l'Innovation, Ecole des Mines

Thème de recherche : sociologie des techniques, sociologie de la médecine

Publications en rapport avec le thème :

Akrich Madeleine & Pasveer Bernike, 1996, *Comment la naissance vient aux femmes. Les techniques de l'accouchement en France et aux Pays-Bas*, Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.

Akrich Madeleine & Pasveer Bernike, 2004, « Embodiment and disembodiment in childbirth narratives », *Body & Society. Special Issue on Bodies on Trial.*, 2004, 10, pp. 63-84.

Akrich Madeleine, « La péridurale, un choix douloureux », *Cahiers du Genre*, n°25, 1999, pp.17-48.

CSI, Ecole des Mines, 60 bd Saint Michel, 75006 Paris. akrich@ensmp.fr.